

Le Sacrement de pénitence et de réconciliation

Il est encore souvent appelé « **Confession** ». C'est le moment où nous cherchons à nous réconcilier avec Dieu en demandant sincèrement **pardon** pour nos fautes envers Lui et envers nos frères. Consulter l'accueil de chaque Secteur pour connaître les jours et les heures où un prêtre est présent pour donner ce sacrement. À l'occasion de certaines fêtes, des **célébrations pénitentielles** sont proposées.

Une permanence de confession est assurée le samedi de 16 h 30 à 17 h 30 et le mercredi de 15 h 30 à 16 h 30 à la Cathédrale. Une journée du Pardon est organisée chaque année pendant le Carême; la prochaine aura lieu le samedi 6 avril 2019 en l'église St Jean Bosco à Meaux.